

## Commune de Méré

### Budget Primitif 2019 – Note de présentation

#### Section de fonctionnement

##### *Dépenses*

L'exercice 2019 est construit dans la même logique que celui de 2018.

La volonté est de poursuivre la modération des dépenses en maintenant un effort soutenu dans le domaine de la petite enfance (crèches) afin de maintenir une aide sociale forte pour les jeunes parents à Méré.

Le budget de dépenses de fonctionnement s'établit à 2 010 212 €, en légère hausse sur le budget 2017 correspondant : +2.1%

##### *Recettes*

Les recettes bénéficient du report de 100 000 € d'affectation de résultat de fonctionnement de 2018, comme chaque année. Les recettes intègrent, entre autres, les éléments suivants :

- Subvention de fonctionnement CAF attendue (participation à l'effort en faveur des crèches) : 28 000 €
- Baisse probable attendue de la dotation de l'Etat, la DGF : - 17300 €

Le budget de recettes de fonctionnement s'établit, à l'équilibre avec les dépenses, à 2 010 212 €.

##### *Taux d'imposition*

Dans la volonté de ne pas alourdir les impôts des Méréens, les taux globaux d'imposition des impôts locaux resteront identiques à 2018.

Les taux communaux appliqués seront pour 2019 :

Taxe d'habitation : 7.47% inchangé

Taxe foncière bâti : 9.61% (soit + 0.06% compensé par la baisse correspondante du taux de taxes ordures ménagères)

Taxe foncière non bâti : 45.92% inchangé

#### Section d'investissement

##### *Dépenses*

Les principaux projets d'investissement, en complément des investissements de nécessité courante :

- Réalisation d'une couche de résine sur le terrain multisport : 13200 €
- Réalisation d'une borne électrique (avec 2 prises) pour recharge de véhicules électriques sur le parking de la mairie : 21600 €

- Rénovation de tronçons de voies communales : une section de la rue de la Longue Toise (entre l'école et la rue du caporal Humbert) et une section de la rue du Colombier (selon les possibilités de financement). 278 990 €
- Mairie : Isolation et réfection d'une partie de la toiture et aménagement de l'accueil et de combles. 210 768 €
- Remplacement d'une partie de lampadaires existants vieillissants par des LED, avec une réduction sensible de la puissance pendant les heures de nuit (plage en projet : de 23h à 5h) permettant une baisse sensible des consommations d'énergie pour l'éclairage public : 37 860 €

Montant du budget de dépenses d'investissement : 1 085 230 €

### Recettes

En complément des recettes d'investissement habituelles (reports de résultats, fond de compensation de TVA, taxes d'aménagement...), les subventions suivantes sont attendues :

- Département (voiries) : 143997 €
- Etat et CCCY (Mairie) 109168 €
- CCCY (éclairage) 15500 €

Montant du budget des recettes d'investissement : 1 085 230 €

Méré, le 4 Avril 2019



**LE MAIRE**  
**Michel RECOUSSINES**